



PROGRAMME DE FORMATION CONSULTANT EN BILAN DE COMPÉTENCES CO-ÉQUILIBRE

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Définir des modalités et conditions de réalisation d'un bilan de compétences respectueuses du cadre réglementaire et déontologique
- Conduire un entretien d'analyse de la demande avec le bénéficiaire
- Explorer le parcours professionnel et personnel du bénéficiaire
- Développer sa posture de conseiller facilitateur
- Sélectionner et utiliser les outils du bilan de compétences
- Formaliser un plan d'action dans un document de synthèse co-construit
- Mettre à jour ses connaissances sur les évolutions règlementaires, techniques et technologiques du bilan de compétences
- Accomplir les tâches administratives en renseignant les différents documents réglementaires, afin de mettre en place et d'attester de la réalisation effective de la prestation et en respects des exigences Qualiopi

COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées par cette formation sont :

- Définir des modalités et conditions de réalisation d'un bilan de compétences respectueuses du cadre réglementaire et déontologique en vigueur, pour proposer au bénéficiaire une prestation conforme et de qualité jusqu'à l'entretien de suivi.
- Conduire un entretien d'analyse de la demande avec le bénéficiaire en présentant et en collectant les informations nécessaires afin de valider la démarche et de personnaliser le parcours de bilan de compétences.
- Explorer le parcours professionnel et personnel du bénéficiaire en le questionnant et en l'appuyant dans ses recherches personnelles en vue de faire émerger ses compétences, ses ressources mobilisables et de dégager des pistes de projet.
- Développer sa posture de conseiller facilitateur en adoptant les principes et attitudes conformes aux besoins d'un bilan de compétences afin de construire une relation de confiance avec le bénéficiaire et de favoriser le travail d'introspection.
- Sélectionner les outils du bilan de compétences en analysant les besoins et les spécificités du bénéficiaire afin de l'engager dans sa démarche réflexive.
- Formaliser un plan d'action et des préconisations en argumentant le projet dans une synthèse coconstruite afin de conclure le bilan de compétences.

- Mettre à jour ses connaissances sur les évolutions réglementaires, techniques et technologiques du bilan de compétences en mobilisant des ressources et des outils de veille dans le but d'améliorer en continu sa pratique.
- Accomplir les tâches administratives en renseignant les différents documents réglementaires, afin de mettre en place et d'attester de la réalisation effective de la prestation et en respects des exigences Qualiopi

PUBLIC VISÉ, PRÉREQUIS ET EFFECTIF

Public visé : Professionnels de l'accompagnement, de l'emploi, de l'orientation, du CEP, Conseiller formation, Formateur, Coach, Responsable RH

Prérequis : Le candidat souhaitant se positionner sur la formation doit justifier :

- Soit d'un diplôme de niveau RNCP 5 (équivalent bac +2) dans les domaines des ressources humaines, du coaching, de l'insertion professionnelle, de la formation ou accompagnement social.
- Soit d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans en tant que professionnel de l'accompagnement dans l'un des domaines précédemment cités.

L'effectif de la formation est de 5 stagiaires minimum et 8 stagiaires maximum.

MOYENS PÉDAGOGIQUES, MÉTHODES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Les méthodes pédagogiques utilisées dans le cadre de la formation s'appuient sur la méthode d'accompagnement au Bilan de Compétences développée par **Co-Equi'LIBRE**. Issue de d'une expérience de 10 ans et plus de 1000 personnes accompagnées, la méthode **Co-Equi'LIBRE** permet de structurer l'ensemble de la démarche d'accompagnement du (de la) bénéficiaire d'un bilan de compétences. La méthode contient des textes, des références bibliographiques, des références vidéos, des questionnaires d'autoévaluation ainsi que des tests que les participant(e)s à la formation vont apprendre à utiliser en suivant la méthode pédagogique suivante : ils(elles) passent eux(elles)-mêmes les tests, en analysent les résultats d'une manière collective puis les restituent dans le cadre de mises en situation.

Concernant l'entretien d'information sur le bilan de compétences, les participant(e)s à la formation sont amené(e)s à réaliser des simulations d'entretien devant les autres participant(e)s. Ces dernier(ère)s et le(la) formateur(trice), à l'aide d'une grille d'analyse, commentent la réalisation du(de la) participant(e) et lui proposent des axes d'amélioration. Concernant les tâches administratives, les participant(e)s à la formation réalisent un dossier administratif complet permettant de mettre en œuvre et d'attester de la bonne réalisation du bilan de compétences.

CONDITIONS DE RÉALISATION

Le Livret d'Accueil, les CGV et le Règlement Intérieur précisent les moyens et les conditions matérielles de déroulement de la prestation en présentiel.

CO-EQUI'LIBRE

En cas de formation en distanciel synchrone, il est conseillé de s'assurer de la qualité de la connexion internet. Un test de connexion sera réalisé en amont de la formation avec chaque stagiaire.

Le cabinet **Co-Equi'LIBRE** s'assure que le(la) formateur(trice) dispose des compétences nécessaires pour assurer la formation.

DÉONTOLOGIE

Les dispositions sont :

-**Consentement** : le (la) stagiaire doit consentir librement à s'engager dans la prestation, indépendamment du financeur de la prestation.

-**Secret professionnel** : le consultant est tenu au secret professionnel pour tout ce qui concerne le (la) stagiaire.

-**Confidentialité** : la confidentialité des échanges est de règle ; le(la) formateur(trice) porte attention particulière aux conditions matérielles de cette confidentialité.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE FORMATION

L'exécution de la formation est assurée par :

Le renseignement d'une feuille d'émargement ainsi qu'un questionnaire de satisfaction permettant d'évaluer la qualité de la formation (qualité pédagogique du (de la) formateur(trice), qualité des supports pédagogiques, etc.),

Le renseignement d'un QCM d'évaluation des connaissances en fin de formation présentielle ou distanciel synchrone, de façon à évaluer le niveau de connaissances et de compétences à l'issue de l'ensemble de la formation.

9-PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La prestation est ouverte à tout public répondant aux prérequis. Pour les personnes en situation de handicap moteur, les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Quand l'accès aux locaux n'est pas possible, une solution est systématiquement recherchée. En dernier recours et avec l'acceptation du (de la) bénéficiaire, la formation pourra être réalisée entièrement à distance (en distanciel synchrone).

10-MODALITÉS, DÉLAI D'ACCÈS

-**Modalités** : toute demande de prestation s'accompagne de la transmission d'un devis précisant le montant (TTC) de la prestation, ainsi que ses dates de réalisation. Le devis est transmis en format électronique par courriel ou par voie dématérialisée par le biais de la plateforme moncompteformation.gouv.fr

-**Délai** : la prestation, après acceptation du devis et signature du contrat ou de la convention de formation, démarrera en respectant un délai moyen de 14 jours calendaires.

CO-EQUI|LIBRE

12- FINANCEMENT

1 LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Cette formation peut être financée via le « Plan de Développement des Compétences » de votre employeur (entreprise, association, collectivités)

2 PÔLE-EMPLOI

Cette formation peut être financée via l'Aide individuelle à la Formation (AIF) par le biais de Pôle Emploi..

3 LE FINANCEMENT PERSONNEL

C'est la solution la plus simple et la plus rapide pour financer sa formation, sans inconvénients et longueurs administratifs.

4 LES OPCO

Cette formation peut également être financée via d'autres dispositifs, notamment votre OPCO, via l'AGEFIPH pour les personnes en situation de handicap.

5 CO-FINANCEMENT

Il est possible de combiner plusieurs sources de financement.

TARIF

La formation est au prix de 2625 € net de Taxe

Vous avez la possibilité en plus de la formation de souscrire à un abonnement mensuel d'accès permanent à la documentation et méthode **Co-Equi'LIBRE** pour un montant de 50€ TTC mensuel

Vous pouvez également demander de la supervision en distanciel synchrone au tarif de 90€ TTC de l'heure.

RESTRICTION D'EXERCICE

Les personnes ayant suivi la formation ne pourront exercer le métier de consultant en bilan de compétences en libéral sur les zones géographiques déjà occupées par le cabinet **Co-Equi'LIBRE**.

PROGRAMME DETAILLE

JOUR 1

Présentation de la formation. Le Bilan de Compétences : les origines, la loi de 91. Le Cadre réglementaire. Eléments en droit du travail, de la formation... (Réforme formation, CPF...). Public concerné et financement. Déroulement d'un bilan de compétences, ses objectifs. La posture du conseiller. Déroulement d'un entretien d'information et exercice pratique

CO-EQUI'LIBRE

JOUR 2

Déroulé qualité et administratif du bilan de compétences en accord avec les exigences légales et qualité (QUALIOPi). Processus d'accompagnement « Parcours de vie » personnel et professionnel. Exercices pratiques et mise en situation.

JOUR 3

Processus d'accompagnement « Sens et valeurs », « Besoin » et « Personnalité », Exercices pratiques et restitution

JOUR 4

Processus d'accompagnement « 5 chemins », « Ressources » et « Feuille de route ». Exercices pratiques et restitution

JOUR 5

Processus d'accompagnement et « Synthèse et évaluation ». Exercices pratiques et restitution
Outils complémentaires d'accompagnement et connaissance sur le système emploi français (CV/LM/Entretien / Rupture Conventiionnelle/Licenciement/Droit France Travail, etc...)
QUIZZ et questionnaire de satisfaction à chaud.



Qualiopi
processus certifiée
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CERTIFICAT

N° CPS RNCQ 0212 - REV 06

I.Cert atteste que

SKILL CONSULTING (Nom commercial Co-Equi'LIBRE)

13 Rue des Ruisseaux 53000 LAVAL

Numéro d'enregistrement d'activité (NDA) : 52530081653
Numéro de SIREN : 808212344

est titulaire de la certification Qualiopi, selon les exigences de la certification visées à l'article L.6316-1 du code du travail, pour son processus de réalisation des catégories d'actions de développement des compétences suivantes :

- Actions de formation (AF)
- Bilans de compétences (BC)
- Actions permettant de valider les acquis de l'expérience (VAE)
- Actions de formation par apprentissage (CFA)

Date de début de validité : **16/07/2024** Date d'échéance de la certification : **15/07/2027**
Date d'émission du présent certificat : **04/07/2024**

I.Cert
Institut de Certification
Parc d'Affaires - Espace Performance - Bâtiment K
35760 Saint-Grégoire - www.icert.fr

Etienne Lamy
Etienne LAMY
Directeur opérationnel d'I.Cert

cofrac
Accréditation
n°5-0531 portée
disponible sur
www.cofrac.fr

CPS RNCQ FR01rev11

Programme de certification : décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle, décret n°2019-565 du 6 juin 2019 modifié relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, arrêté du 6 juin 2019 modifié relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D.6316-1-1 du code du travail, arrêté du 31 mai 2023 portant diverses mesures en matière de certification qualité des organismes de formation, guide de lecture du Référentiel national qualité en vigueur, Questions-Réponses en vigueur publié sur le site du Ministère du Travail, règlement d'usage de la marque française de garantie n°4704889 «Qualiopi» et sa charte d'usage publiés sur le site du Ministère du Travail, programme de certification Qualiopi d'I.Cert dans sa version en vigueur disponible sur www.icert.fr (dispositif de certification d'I.Cert CPS RNCQ DR 01 et référentiel de certification d'I.Cert CPS RNCQ DR 02).

CO-EQUILIBRE